



UN TRAVAIL DE SYNTHÈSE FRUIT D'UN PARTENARIAT

La logistique occupe une place stratégique dans l'économie régionale haut-normande et de premier rang à l'échelle nationale.

Dans le but de valoriser la région Haute-Normandie comme territoire logistique d'excellence, l'association Logistique Seine-Normandie (LSN, qui regroupe et anime autour d'objectifs communs, les acteurs économiques du secteur de la Région, les clubs logistiques, les fédérations professionnelles et les acteurs institutionnels) réalise, avec la collaboration de la direction régionale de l'Insee de Haute-Normandie, une étude de synthèse regroupant les indicateurs sociaux-économiques de la filière logistique haut-normande.

Sous les angles de la démographie des entreprises et des établissements, de l'emploi, des aspects économiques et sociaux, la filière logistique est traitée dans un premier temps suivant une approche sectorielle d'activité ; dans un second temps, la fonction logistique permet de faire un zoom sur les métiers logistiques dans l'ensemble de l'appareil productif régional.

Fruit de ce travail de synthèse, le présent document fournit dès à présent un outil d'appui aux réflexions et actions conduites par toutes les parties prenantes de la filière logistique régionale, notamment dans le cadre de l'aménagement du territoire et des infrastructures.

S O M M A I R E

LA FILIÈRE LOGISTIQUE p. 2

LA FONCTION LOGISTIQUE p. 9

La logistique : une activité de poids dans l'économie haut-normande

Grâce à sa façade maritime et à la Seine, la Haute-Normandie bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle, faisant de la logistique une composante économique incontournable de ce territoire. Son poids dans l'appareil productif régional représente 10 % du total de l'emploi salarié, soit deux fois la moyenne nationale. Elle se caractérise par l'importance de l'activité portuaire.

La région se distingue aussi par un nombre significatif de grands établissements entraînant une forte concentration de l'emploi logistique, dans la filière comme dans le reste de l'économie.

Constitués d'une majorité d'ouvriers qualifiés, les postes de travail sont occupés le plus souvent par des hommes et l'âge moyen atteint 40 ans. Travailler dans la logistique, particulièrement pour les femmes, est gage d'une stabilité de l'emploi.

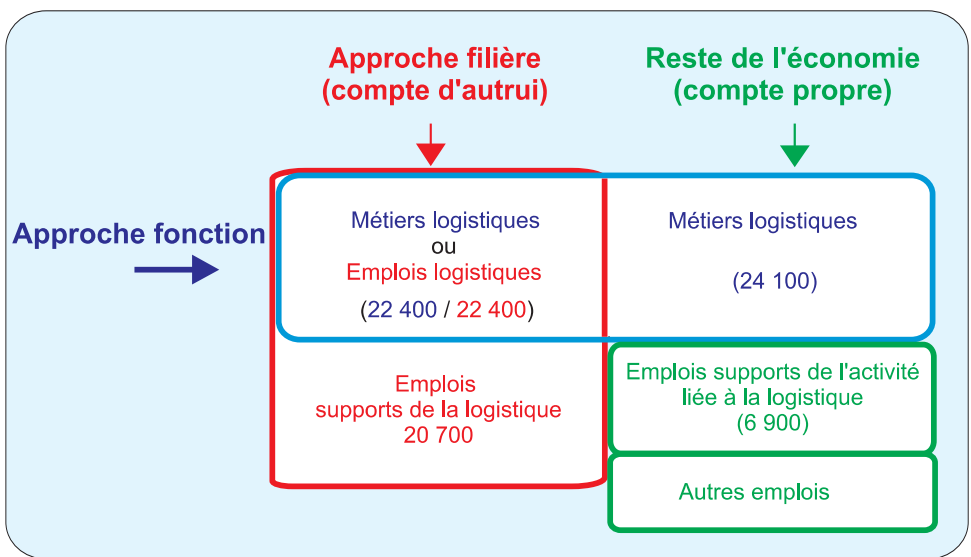
Conducteurs routiers, ouvriers du magasinage, de la manutention, du conditionnement ... sont les métiers les plus courants, avec une mention spéciale pour les dockers.

LA FONCTION LOGISTIQUE "ÉLARGIE" REGROUPE 74 100 EMPLOIS

Dans cette étude, la logistique est traitée suivant deux approches :

- L'approche « filière » s'intéresse aux établissements dont l'activité principale relève de la logistique réalisée pour « compte d'autrui », dans le détail de quatre composantes sectorielles. L'emploi est considéré globalement par la prise en compte à la fois des emplois de nature logistique (22 400 emplois) et des autres emplois dits « supports » (20 700 emplois) qui sont nécessaires au bon fonctionnement de l'activité au sein de l'établissement. Le total de l'emploi dans la filière haut-normande (« compte d'autrui ») s'élève ainsi à 43 100.
- L'approche « fonction » permet d'appréhender les « métiers » ou « postes » de nature logistique selon une grille distinguant douze postes relevant de la « logistique pure » et douze postes relevant des « transports ». Ces métiers sont susceptibles d'être exercés dans tout établissement quel que soit le secteur d'activité et en particulier dans ceux dont l'activité principale ne relève pas de la filière logistique. Il s'agit là des établissements où l'activité logistique est réalisée pour « compte propre » (24 100 emplois), en réponse à des besoins internes. Les emplois « supports » (6 900 emplois) y sont estimés à proportion de 30 % des emplois de la logistique pure et de 25 % des emplois de la logistique de transport. Le total de l'emploi dans le « compte propre » s'élève ainsi à 31 000.

La fonction logistique correspond aux métiers de la logistique exercés dans la filière (pour « compte d'autrui ») et dans le reste de l'économie (pour « compte propre »). Le total de l'emploi dans la fonction logistique s'élève ainsi à 46 500. Aux métiers de la logistique, sont ajoutés les emplois supports soit un total de 27 600. Le total de l'emploi dans la fonction logistique « élargie » se monte alors à 74 100.



LA FILIERE LOGISTIQUE EN HAUTE-NORMANDIE

Forte de sa façade littorale, de la présence d'un grand fleuve navigable, la Seine, et de cinq ports de commerce, dont deux maritimes à dimension européenne, la Haute-Normandie se caractérise par une forte implantation de la filière logistique. Son poids s'illustre tout d'abord par le nombre important de ses établissements : plus de 2 300, soit 3 % des établissements de la région (2 % au plan national). Tout comme en France métropolitaine, l'activité de la plupart d'entre eux relève de la logistique terrestre.

De nombreux établissements à la faveur d'une situation géographique de premier plan

Plus encore que pour les dix autres régions non insulaires possédant une façade maritime, l'activité portuaire et maritime caractérise la filière logistique en Haute-Normandie : elle regroupe 9 % des établissements nationaux et 20 % des établissements de la filière régionale. Dans la zone d'emploi du Havre, cette part (43 %) dépasse même celle de la logistique terrestre et aérienne. En conséquence, la part des établissements des sous-filières entreposage d'une part, production et services d'autre part n'excède pas 10 %, comme en France. La sous-filière de la production et services à la logistique, peu présente dans les zones d'emploi de Rouen et du Havre, se caractérise par une représentativité supérieure au taux national dans la plupart des autres zones d'emploi, en particulier dans celle de Vernon (28,4 %).

Toutes régions confondues, l'effectif moyen dans les établissements de la filière logistique est le plus élevé en Haute-Normandie, avec 19 salariés (13 en France métropolitaine). La Haute-Normandie se place parmi les trois régions caractérisées par une forte présence de grands établissements (250 salariés ou plus). Ils emploient 30 % des salariés de la

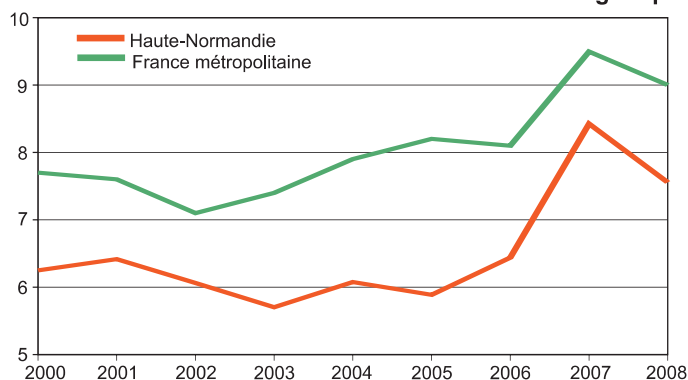
filière logistique haut-normande. Etablissement phare employant plus de 1 500 salariés, le Grand Port Maritime du Havre est le plus important. Les petits établissements, sous-représentés en Haute-Normandie, pèsent peu dans l'emploi de la filière logistique : 6 % contre 9 % au niveau national.

Des créations moins nombreuses qu'ailleurs

Entre 2000 et 2008, 1 400 établissements sont créés dans la filière logistique. Toutefois, en Haute-Normandie comme en France, la part des créations dans la logistique au sein de l'appareil productif tend à diminuer. Le taux de création dans la filière logistique haut-normande est par ailleurs invariablement inférieur à celui de la France métropolitaine. Il est également inférieur à celui constaté dans les autres secteurs d'activités.

Logiquement, la composante terrestre et aérienne regroupe la majorité des créations (60 %) mais est sous-représentée par rapport au taux national (73 %). Comme ailleurs, la création d'établissements logistiques est particulièrement vive dans l'entrepôt. Depuis 2007, le taux de création en Haute-Normandie dépasse les 10 %.

Taux de création d'établissements dans la filière logistique

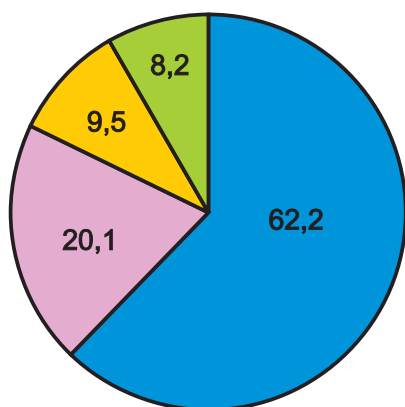


Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements (Sirène)

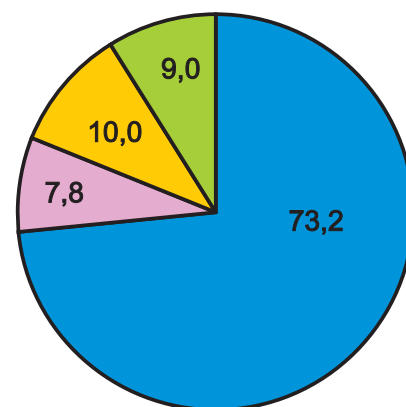
Unité : %

Répartition des établissements selon les sous-filières logistiques en 2007

Haute-Normandie



France métropolitaine



Source : Insee - REE (Sirène)

Unité : %

LES EFFECTIFS SALARIÉS ET LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FILIÈRE LOGISTIQUE EN 2007

Secteurs d'activités	Emplois Haute-Normandie	Établissements Haute-Normandie	Effectif moyen par établissement	
			Haute-Normandie	France métropolitaine
Logistique terrestre et aérienne	17 452	1 440	12,1	12,1
Transports routiers de marchandises interurbains	6 875	522	13,2	11,6
Transports ferroviaires	4 190	105	39,9	53,9
Transports routiers de marchandises de proximité	3 482	576	6,0	4,8
Messagerie, fret express	1 519	44	34,5	24,3
Location de camions avec conducteurs	439	38	11,6	12,1
Affrètement	397	36	11,0	14,0
Transports fluviaux	374	58	6,4	1,6
Location d'autres matériels de transport terrestre	160	55	2,9	2,7
Transports aériens réguliers	16	3	5,3	150,6
Transports aériens non réguliers	0	3	0,0	6,7
Logistique portuaire et maritime	13 378	465	28,8	15,7
Organisation des transports internationaux	5 455	309	17,7	13,9
Services portuaires, maritimes, fluviaux	3 480	75	46,4	23,0
Manutention portuaire	2 756	48	57,4	30,6
Transports maritimes	1 687	25	67,5	28,1
Location de matériel de transport par eau	0	8	0,0	0,2
Production et services à la logistique	8 487	219	38,8	22,5
Fabrication d'emballages en matières plastiques	3 716	33	112,6	40,9
Conditionnement à façon	1 186	64	18,5	13,1
Routage	1 157	31	37,3	20,3
Industrie du carton ondulé	717	11	65,2	62,7
Fabrication d'emballages métalliques légers	363	3	121,0	83,6
Fabrication d'emballages en bois	347	29	12,0	11,9
Fabrication d'équipement d'emballage et conditionnement	347	9	38,6	18,9
Fabrication d'équipement de levage et manutention	306	31	9,9	19,6
Fabrication de fûts et d'emballages métalliques	278	ns	139,0	36,2
Fabrication d'emballages en papier	40	ns	20,0	24,7
Fabrication de cartonnages	30	4	7,5	23,5
Entreposage	3 752	192	19,5	12,6
Entreposage non frigorifique	3 029	154	19,7	11,7
Entreposage frigorifique	501	22	22,8	17,3
Manutention non portuaire	222	16	13,9	16,1
Ensemble de la filière	43 069	2 316	18,6	13,5
Reste de l'économie	425 913	71 634	5,9	4,8

ns : non significatif.

Sources : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), DADS

Unité : nombre

La crise économique de 2008 a interrompu la tendance haussière depuis 2002. La Haute-Normandie est la cinquième région la plus affectée. Ce reflux affecte surtout la composante maritime et portuaire avec un taux de création divisé par deux, passant de 8,6 % en 2007 à 4,1 % en 2008.

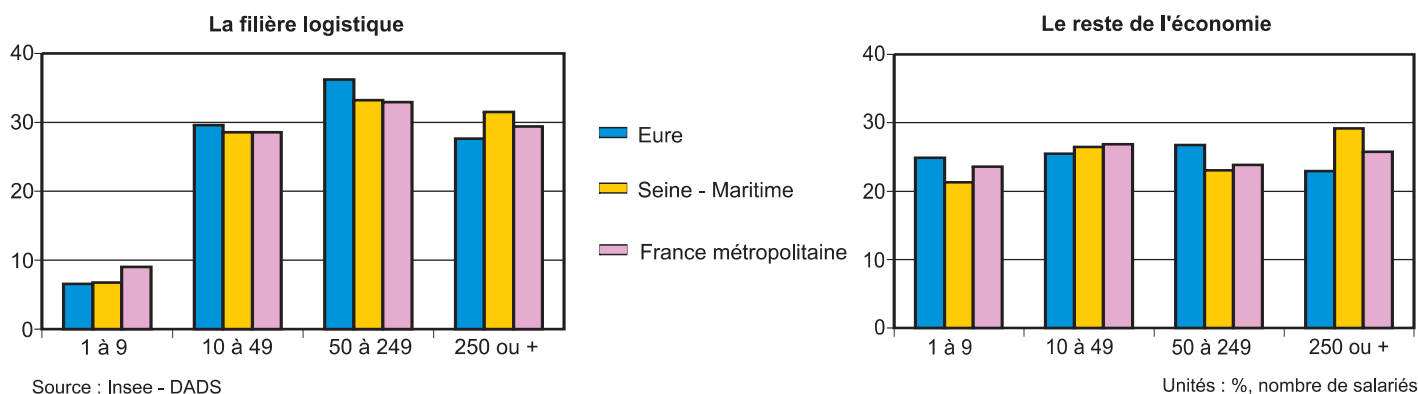
Une forte attractivité vis-à-vis des établissements de la région parisienne

De 2000 à 2008, le nombre de transferts (entrées et sorties) relatif à la Haute-Normandie s'établit à 4 770 établissements, dont 3 % relève de la filière logistique. Les établissements de la

logistique terrestre quittent peu le territoire : 39 % des transferts (troisième plus faible taux régional) correspondent à des unités sortant de Haute-Normandie pour s'installer dans d'autres régions. A l'inverse, dans les trois autres composantes de la filière, les sorties l'emportent sur les entrées, surtout dans la production et services à la logistique (63 % de sortants), puis dans le portuaire et maritime (59 % de sortants).

L'Île-de-France est la principale région d'installation des établissements quittant la Haute-Normandie (un tiers), et dans une moindre mesure les régions limitrophes. L'Île-de-France est aussi le principal vivier des établissements (logistiques ou non) quittant

Répartition des emplois salariés selon la taille des établissements en 2007



leur région d'origine pour s'implanter en Haute-Normandie, fournissant une majorité des nouveaux venus. Dans la filière logistique, les autres arrivants proviennent essentiellement de Basse-Normandie (13 %) et de Bretagne (6 %).

Des entreprises plus pérennes qu'ailleurs

En 2007, les entreprises de la filière logistique de Haute-Normandie survivent plus longtemps que celles des autres secteurs économiques. Le constat est inverse en France métropolitaine. Ainsi, la moitié des entreprises logistiques haut-normandes créées en 2002 sont toujours actives cinq ans plus tard. C'est cinq points de mieux que la moyenne nationale. Le taux de survie dans la production et les services à la logistique atteint 67 % (11 points supérieurs à la moyenne nationale du secteur). Comparativement au reste du territoire, la situation est toutefois moins favorable dans la logistique portuaire et maritime où les deux-tiers des entreprises ont disparu alors qu'au niveau national plus d'une sur deux (56 %) poursuit son activité. De 2000 à 2008, 370 défaillances d'entreprises de la logistique sont enregistrées par les tribunaux compétents haut-normands. Cependant, sur la période, le taux de défaillance est supérieur à celui des établissements non logistiques (2,1 % contre 1,4 %), mais inférieur à celui de la France métropolitaine (2,7 %). En 2008, au début de la crise financière, le

nombre de défaillances dans la filière logistique s'est accru de 36 % (contre 20 % au niveau national) et deux fois plus rapidement que parmi les établissements non logistiques. La logistique terrestre et aérienne haut-normande s'avère particulièrement exposée, le taux de défaillance ayant quasiment doublé.

La filière logistique affiche 10 % du chiffre d'affaires régional

En 2007, les entreprises de la filière logistique réalisent un chiffre d'affaires de 6,3 milliards d'euros, correspondants à 10,2 % du chiffre d'affaires haut-normand, soit deux fois la moyenne nationale. La Haute-Normandie est la région où cette contribution de la filière logistique est la plus forte.

Contrairement au niveau national où le terrestre est le principal contributeur (57 %), en Haute-Normandie, une grande partie du chiffre d'affaires est réalisé dans le portuaire (46 %). Après la région PACA (68 %), la Haute-Normandie est la 2e région pour l'importance de cette contribution du portuaire.

En 2007, la valeur ajoutée des entreprises de la filière haut-normande s'élève à 1,9 milliard d'euros, soit 11 % de la valeur ajoutée réalisée par les entreprises régionales. La Haute-Normandie est la seule région de France où ce taux dépasse 10 % : la plus grande partie de la valeur ajoutée provient des entreprises portuaires (44 %, soit quatre fois le taux national) ; en France métropolitaine, la logistique terrestre crée les deux tiers de la valeur ajoutée de la filière.

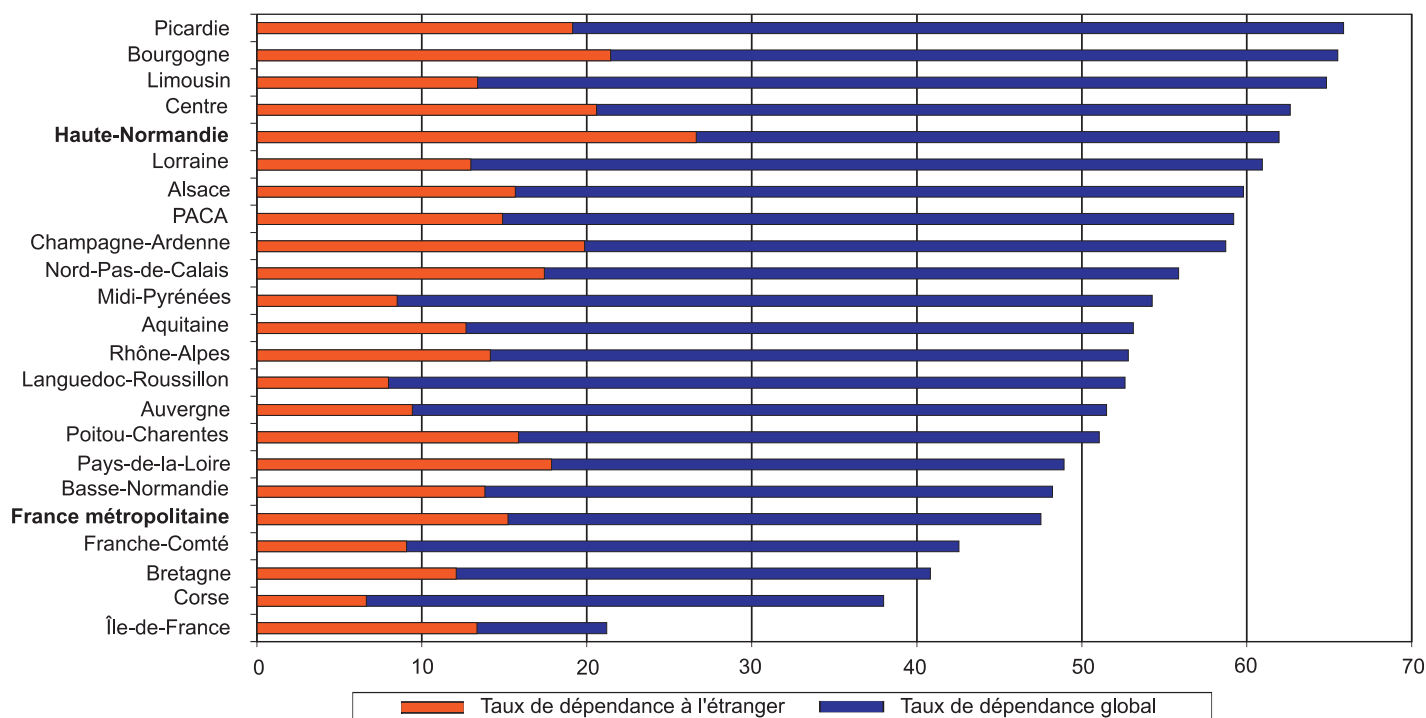
QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE LOGISTIQUE EN 2007

	Chiffre d'affaire à l'exportation (en %)		Chiffre d'affaire par salarié		Productivité par salarié		Taux d'investissement	
	Haute-Normandie	France métropolitaine	Haute-Normandie	France métropolitaine	Haute-Normandie	France métropolitaine	Haute-Normandie	France métropolitaine
Logistique terrestre et aérienne	11,5	21,6	123,4	136,5	42,0	50,6	29,3	23,4
Logistique portuaire et maritime	41,4	56,9	297,7	357,4	86,8	72,8	13,0	43,2
Production et services à la logistique	31,8	26,6	175,7	198,8	58,1	54,8	19,9	11,5
Entreposage	4,8	3,5	476,1	131,7	63,9	44,1	26,1	24,0
Filière logistique	28,8	27,9	206,8	164,6	61,1	52,7	19,7	23,6
Reste de l'économie	12,0	14,7	180,5	219,2	48,8	57,9	20,5	20,2

Champ : entreprise dont le siège social est situé en Haute-Normandie.
Source : Insee - Ficus

Unités : %, milliers d'euros par salarié

Taux de dépendance des entreprises de la filière logistique en 2007, selon les régions



Source : Insee - LIFI

Unité : %

Dans la région, la productivité par salarié de la logistique atteint 61 000 euros contre 53 000 en moyenne nationale (2e rang après PACA). Dans la composante portuaire, la productivité atteint 87 000 euros par salarié, soit 14 000 de mieux qu'en moyenne métropolitaine. Seule la région PACA fait mieux avec 122 000 euros par salarié.

Des investissements importants dans la composante terrestre

En 2007, les entreprises haut-normandes de la filière logistique consacrent 380 millions d'euros à l'investissement soit 10,5 % du montant global réalisé par les entreprises régionales : c'est 4 points de mieux qu'en moyenne nationale. Seules les régions PACA et Corse font mieux (respectivement 21 % et 12 %). Comme dans la plupart des régions, une grande part des investissements s'effectue dans la logistique terrestre et aérienne (41 % des investissements de la filière).

Le taux d'investissement des entreprises régionales de la filière logistique (19,7 %) est de 4 points inférieur au taux national. En Haute-Normandie, comme dans neuf autres régions, les entreprises de la filière logistique investissent moins que celles du reste de l'économie.

La Haute-Normandie se distingue des autres régions par l'extrême vigueur de l'investissement des entreprises de sa composante terrestre. Leur taux d'investissement atteint 29 %, soit six points de mieux que la moyenne nationale, dans le peloton de tête avec la Corse. En revanche, le taux d'investissement s'avère faible dans le portuaire (13 %).

Une importante dépendance vis-à-vis de l'extérieur

Les centres de décision extérieurs (société mère d'un groupe ou siège social implanté en dehors de la Haute-Normandie)

exercent une très forte influence sur l'emploi régional, particulièrement au sein de la filière logistique.

La région fait partie des six régions les plus dépendantes : 62 % des emplois salariés de la filière logistique haut-normande relèvent d'une société située hors de la région contre 48 % en moyenne métropolitaine. L'entreposage (80 %) et le portuaire (71 %) sont les sous-secteurs les plus exposés.

La dépendance envers les sociétés étrangères est la plus forte en Haute-Normandie, avec 27 % des effectifs salariés concernés, soit le double du reste de l'économie. Cette dépendance est maximale dans la production et services à la logistique (50 %). Elle reste forte dans le portuaire (39 %) mais faible dans le terrestre (9 %).

Avec l'éloignement des centres de décision, définissant des stratégies globales d'entreprises, la forte dépendance peut être

Les établissements de la filière logistique haut-normande en 2007 en quelques chiffres

2 300 établissements soit 3,0 % des établissements de la région
dont 71 % en Seine-Maritime
dont 29 % dans l'Eure

6,3 milliards de chiffre d'affaires
soit 10 % du chiffre d'affaires des entreprises régionales

1,9 milliard de valeur ajoutée
soit 11 % de la valeur ajoutée des entreprises régionales

380 millions d'investissements
soit 11 % des investissements des entreprises régionales

1 400 créations d'établissements de 2000 à 2008
soit 2,6 % de l'ensemble des créations dans la région

localement un facteur de fragilité en cas de difficultés économiques. En revanche, elle peut aussi résulter d'une forte attractivité du territoire pour des investisseurs étrangers. Tel est le cas du portuaire en Haute-Normandie illustré par les récentes infrastructures de Port 2000 au Havre et de la spécificité céréalière de Rouen.

Contrairement à la moyenne métropolitaine, les entreprises haut-normandes de la filière logistique se développent moins fortement hors de leur région que celles des autres secteurs. Ainsi, 8 % des salariés d'une entreprise de la logistique se situent hors de la Haute-Normandie, soit la deuxième part la plus faible après l'Auvergne. En Haute-Normandie, comme en France, la propension à se développer plus largement hors de la région se retrouve dans l'entreposage (15 % contre 60 % pour l'ensemble des régions).

Un emploi sur dix dans la filière logistique

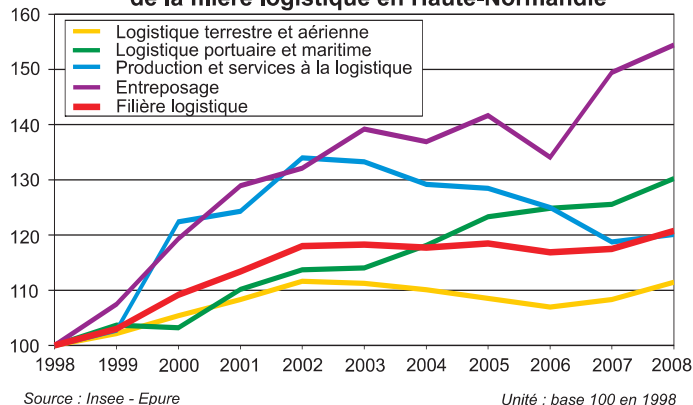
La filière logistique concerne 43 100 emplois salariés en Haute-Normandie, dont les trois quarts en Seine-Maritime. Elle regroupe 9,2 % de l'emploi salarié régional, soit le premier rang national (le double du niveau en France métropolitaine). Les activités de la filière logistique sont mieux représentées en Haute-Normandie qu'au plan national, sauf dans le transport aérien quasi-absent de la région. Cette forte présence est encore plus prononcée dans le portuaire, grâce à l'activité des deux grands ports maritimes du Havre et de Rouen : 16 % des effectifs nationaux de cette sous-filière portuaire sont en Haute-Normandie. Le poids du portuaire dans la région est six

fois plus élevé que dans l'ensemble du territoire métropolitain.

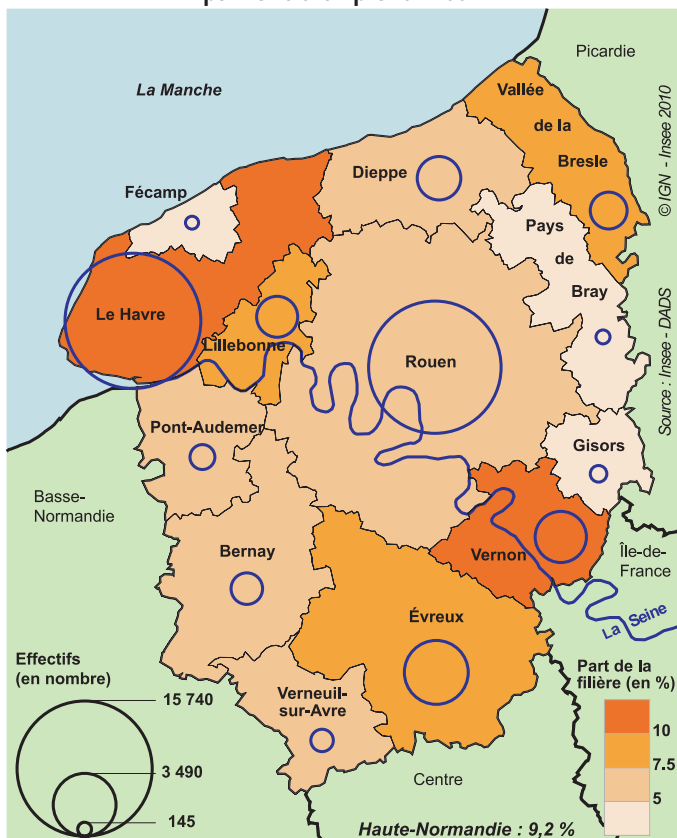
En Haute-Normandie, comme ailleurs, l'essentiel de l'emploi dans la logistique se trouve tout de même dans le terrestre. Toutefois, dans la région, cette sous-filière est moins représentée en raison de l'importance de la composante portuaire : un salarié de la logistique sur trois travaille dans le sous-secteur portuaire et maritime, soit trois fois le taux national. La Haute-Normandie est la région où ce taux est le plus fort (devant PACA : 22 %).

L'activité de logistique se différencie suivant la localisation. Ainsi, le portuaire est majoritaire dans la zone d'emploi du Havre (66 %), la logistique terrestre prédomine dans celles de Gisors, de Rouen, de Pont-Audemer et du Pays de Bray et la production et les services à la logistique dans celles de Vernon, de la Vallée-de-la-Bresle, de Bernay et de Verneuil. La zone d'emploi d'Évreux se singularise par une répartition entre les différentes sous-filières relativement homogène : 39 % dans le terrestre, 37 % dans la production et services à la logistique et 21 % dans l'entreposage.

Évolution de l'emploi salarié des différentes catégories de la filière logistique en Haute-Normandie



Filière logistique : effectifs et part dans l'emploi salarié total, par zone d'emploi en 2007



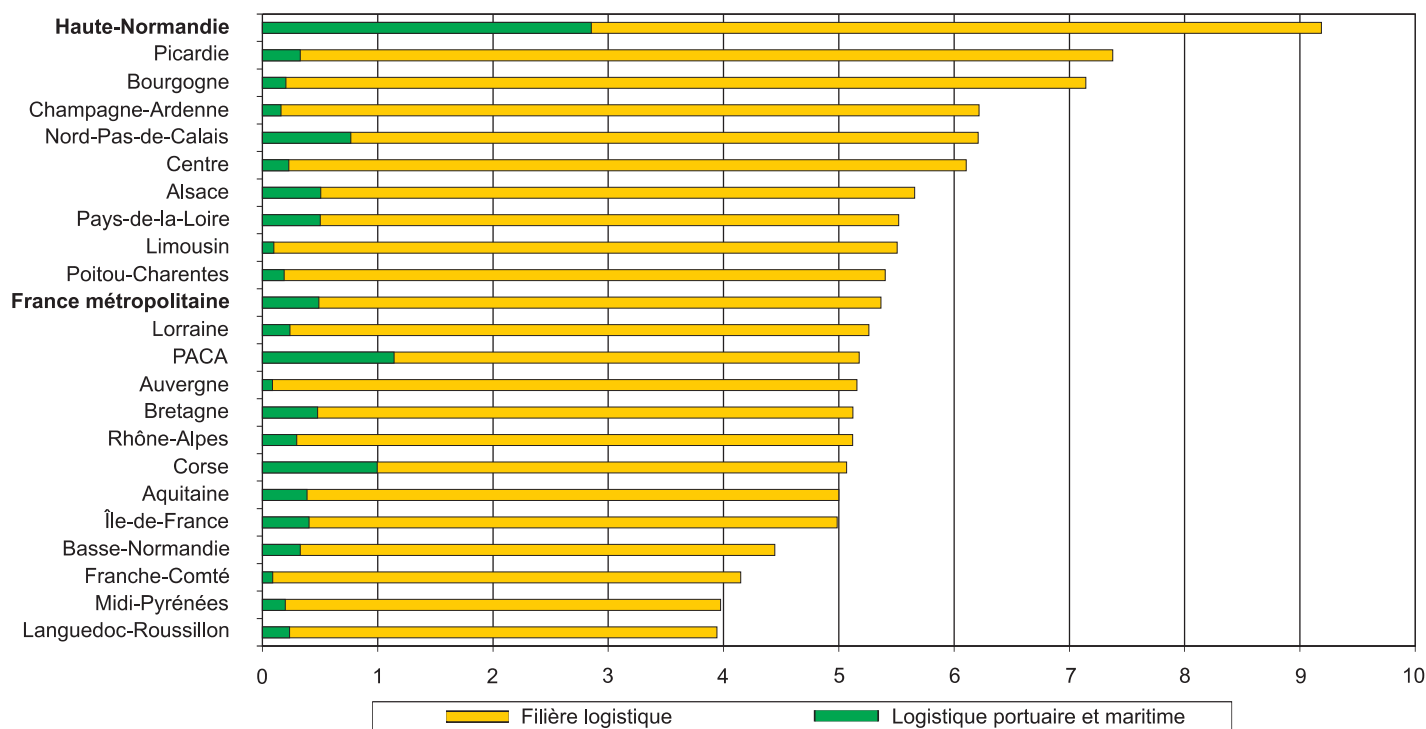
RÉPARTITION DES EMPLOIS SALARIÉS PAR SOUS-FILIÈRE DE LA LOGISTIQUE PAR ZONE D'EMPLOI EN 2007

Zone d'emploi	Logistique terrestre et aérienne	Logistique portuaire et maritime	Production et services à la logistique	Entreposage
Bernay	33,1	0,0	61,3	5,6
Dieppe	31,1	23,1	44,1	1,7
Évreux	38,8	4,0	36,7	20,5
Fécamp	48,3	33,8	15,2	2,7
Gisors	66,5	0,0	33,5	0,0
Le Havre	24,9	65,8	2,4	6,9
Lillebonne	46,4	16,4	30,2	7,0
Pays de Bray	50,9	0,0	46,7	2,4
Pont-Audemer	52,8	0,0	47,0	0,2
Rouen	60,9	14,2	14,8	10,1
Vallée-de-la-Bresle	25,8	8,3	65,9	0,0
Verneuil	44,2	0,0	55,8	0,0
Vernon	22,1	0,0	66,9	11,0

Source : Insee - DADS

Unité : %

Part de la filière logistique dans l'emploi salarié total en 2007



Source : Insee - DADS

Unité : %

Prédominance de l'emploi de la filière logistique dans la zone d'emploi du Havre

Les emplois de la filière logistique au sein de la zone d'emploi du Havre sont plus nombreux que dans celle de Rouen (37 % des salariés de la filière contre 35 %). Les trois quarts de l'emploi portuaire se retrouvent dans la zone d'emploi du Havre alors que la moitié des salariés du « terrestre » travaillent dans la zone d'emploi de Rouen.

L'essentiel des emplois de l'entreposage se répartit entre ces deux zones d'emploi (respectivement 41 % et 29 %). La zone d'emploi de Vernon compte relativement peu dans l'emploi logistique (5 %) mais sa contribution dans la sous-filière de la production et services à la logistique est importante (18 %). Cette spécificité de la zone d'emploi de Vernon réside en la présence de deux grands établissements, l'un dans le routage (Diffusion plus) et l'autre dans la fabrication d'emballages en matières plastiques (Manujet).

Malgré tout, plus de femmes que dans les autres régions

Quelle que soit la région, les femmes sont deux à trois fois moins présentes dans la filière logistique que dans les autres secteurs d'activité. Néanmoins, en Haute-Normandie (juste derrière la Corse et l'Alsace), la présence féminine s'affirme le plus : le quart des postes de travail est occupé par des femmes. L'emploi féminin se retrouve essentiellement dans la production et services à la logistique (33 % des effectifs). Les femmes sont très peu présentes dans les transports routiers, et donc dans la logistique terrestre, particulièrement en Haute-Normandie (13 % contre 18 % au niveau national).

Cette présence féminine est minimale dans les zones d'emploi de Lillebonne et du Pays de Bray (respectivement 13 % et 14 % de l'emploi). Elle est maximale dans celles de Vernon et d'Evreux (un tiers d'emploi féminin). Dans la zone d'emploi de Vernon, la situation est atypique : l'emploi féminin dans la filière logistique est le plus élevé (34 %), alors même que l'emploi féminin y est en général moins fréquent. La zone d'emploi de Vernon se caractérise par une très forte implantation de la production et services à la logistique (2 emplois logistiques sur 3). L'emploi féminin, déjà important dans cette sous-filière, l'est encore plus dans cette zone d'emploi (43 %).

Pour les femmes, moins de précarité qu'ailleurs

Dans la filière logistique, les contrats à durée indéterminée (CDI) sont un peu moins fréquents (75 %) que dans le reste de l'économie (77 %). La Haute-Normandie évolue à contre-courant de la tendance nationale, où 80 % des contrats sont des CDI. En Haute-Normandie, des quatre sous-filières, les CDI sont plus fréquents dans l'entreposage, où le taux de CDI est le plus fort (93 %), et le plus faible dans la logistique terrestre (70 %). Tant en France métropolitaine qu'en Haute-Normandie, la filière logistique offre plus souvent un travail à temps complet que les autres secteurs d'activité (93 % contre 80 % en Haute-Normandie). Pour les femmes, en Haute-Normandie plus qu'ailleurs, entrer dans un établissement de la filière logistique est souvent gage d'une meilleure sécurité de l'emploi. Ainsi, 85 % d'entre-elles sont détentrices d'un CDI, bien plus que les hommes (78 %). De plus, elles connaissent plus rarement le travail à temps partiel, contrairement aux femmes des autres secteurs de l'économie (respectivement 14 % et 33 %).

Par ailleurs, avec le Limousin et le Centre, la Haute-Normandie est la région où le différentiel hommes - femmes en termes de travail à temps complet est le plus faible : 8,5 points contre 14 points au niveau national.

Davantage de cadres et d'ouvriers qualifiés

La Haute-Normandie est la 4^e région pour la représentation des cadres dans la logistique, notamment dans la composante portuaire, qui regroupe la moitié des cadres de la logistique de la région. A l'inverse, le taux d'encadrement est le plus faible dans la logistique terrestre (6,4 %), contrairement aux autres régions, où c'est le cas pour l'entreposage. De plus, et contrairement à la situation nationale hors Île-de-France, la représentation des cadres dans la filière logistique est aussi élevée que dans les autres secteurs de l'économie haut-normande. En France comme en Haute-Normandie, la filière logistique se distingue aussi par sa forte représentativité d'ouvriers qualifiés : ceux-ci constituent la moitié des effectifs logistiques (excepté en Corse et en Île-de-France) contre un sur cinq dans le hors filière. En Haute-Normandie, comme dans la moitié des régions françaises, ils sont particulièrement représentés dans la logistique terrestre (plus des deux tiers). De toutes les catégories socio-professionnelles, celle des ouvriers qualifiés est celle où les femmes sont les moins présentes (6 %). Ceci s'explique pour l'essentiel par leur quasi-absence des métiers de chauffeurs (classés avec les ouvriers qualifiés). La Haute-Normandie ne déroge pas à ce constat où cette part atteint 7,6 %.

Moins de jeunes et moins de seniors

En Haute-Normandie, comme ailleurs, l'âge moyen des salariés de la filière logistique (40 ans) est très légèrement supérieur à celui des autres secteurs de l'économie. Dans la région, l'âge moyen est le plus élevé dans la logistique terrestre (41 ans) et le plus jeune dans le portuaire (38 ans et demi).

La Haute-Normandie se distingue par l'importance des jeunes

L'emploi salarié de la filière logistique haut-normande en 2007 en quelques chiffres

**43 100 salariés soit 9 % de l'emploi salarié régional
dont 74 % en Seine-Maritime
dont 26 % dans l'Eure**

**répartis en
quatre sous-
filiales**

**Logistique terrestre et aérienne : 17 450
Logistique portuaire et maritime : 13 400
Entreposage : 3 750
Production et services à la logistique : 8 500**

**40 ans d'âge moyen
11 % de cadres
24 % de femmes
52 % d'ouvriers qualifiés
80 % de contrats à durée indéterminée
93 % de salariés à temps complet**

de moins de 30 ans dans la manutention portuaire où ils sont presque majoritaires (47 %). Avec les deux-tiers des effectifs nationaux, ces jeunes salariés haut-normands contribuent pour beaucoup à abaisser l'âge moyen dans ce sous-secteur (34 ans).

Les jeunes sont de même davantage présents dans les transports fluviaux (31 %), l'affrètement (30 %), les transports maritimes (30 %) et l'entreposage frigorifique (27 %). Comme dans la plupart des autres régions, la part des jeunes dans la filière logistique haut-normande excède celle des seniors (plus de 50 ans). Néanmoins, les seniors sont plus nombreux dans le terrestre et la production et services à la logistique. Ils sont particulièrement présents dans les secteurs de l'emballage et des services portuaires, maritimes et fluviaux. C'est en particulier aussi le cas dans les transports fluviaux : compte tenu de la forte proportion de jeunes observée, la « relève » y apparaît assurée. A l'inverse, les seniors sont quasi-absents de l'entreposage frigorifique (7 %).

PARTS DES CADRES ET DES OUVRIERS QUALIFIÉS DANS LA FILIÈRE LOGISTIQUE EN 2007

	Cadres				Ouvriers qualifiés			
	Haute-Normandie		France métropolitaine		Haute-Normandie		France métropolitaine	
	%	dont femmes	%	dont femmes	%	dont femmes	%	dont femmes
Logistique terrestre et aérienne	6,4	18,2	10,3	21,6	68,5	3,2	55,8	2,9
Logistique portuaire et maritime	17,4	18,0	17,2	19,7	33,9	3,0	32,6	4,5
Production et services à la logistique	8,7	20,4	10,3	19,3	48,3	21,9	43,5	16,6
Entreposage	9,4	20,1	7,5	23,5	48,7	15,6	43,2	15,1
Filière logistique	10,5	18,6	10,7	21,1	52,1	7,6	50,5	5,9
Reste de l'économie	10,7	30,8	16,4	32,6	23,9	11,6	19,5	11,3

Source : Insee - DADS

Unité : %

Note de lecture : En Haute-Normandie, en 2007, dans la filière logistique, 10,5 % des salariés sont des cadres. Sur ce total, 18,6 % sont des femmes.

LA FONCTION LOGISTIQUE DANS L'APPAREIL PRODUCTIF

Si la logistique confiée à des prestataires spécialisés s'identifie clairement à une filière économique, elle peut aussi être réalisée au sein même de toute entreprise : il s'agit d'une fonction transversale. Elle a sa place dans les plus grands secteurs de l'appareil productif comme la grande distribution ou l'industrie automobile. Avec le développement des échanges, de l'échelle locale au niveau mondial, l'activité liée à la logistique s'est intensifiée. Elle doit répondre aussi à de plus grandes exigences liées à un contexte de concurrence accrue, une plus grande réactivité entre production et distribution, avec notamment des délais de livraisons plus courts et une gestion de flux qui deviennent toujours de plus en plus nombreux et se complexifient.

Travailler dans le domaine de la logistique est ainsi synonyme d'un emploi répondant à la fois à la satisfaction du client et à la conservation des produits dans les meilleures conditions. L'analyse sous l'angle du métier ouvre la réflexion sur l'organisation interne au sein de l'entreprise et sa stratégie pour accompagner la culture émergente de la logistique. De nombreux enjeux se posent notamment en termes de professionnalisation et de formation.

En Haute-Normandie, la fonction logistique occupe fin 2007, 46 500 salariés, soit 9,9 % de l'emploi salarié total. En ajoutant les 27 600 emplois supports nécessaires au bon fonctionnement de la logistique au sein des établissements, la fonction logistique « élargie » couvre alors une population qui atteint 74 100 salariés.

Davantage d'emplois logistiques dans le compte d'autrui mais aussi dans le compte propre

La Haute-Normandie est la région où cette fonction logistique est la plus développée. Si pour le compte d'autrui, elle représente 4,8 % du total de l'emploi régional (contre 2,5 % à l'échelle de la France métropolitaine), elle est de 5,1 % pour le compte propre (contre 4,2 %).

La fonction logistique est très importante dans la zone d'emploi du Havre (13 % des emplois) et encore plus dans celle de la Vallée-de-la-Bresle (18 %).

La Haute-Normandie est la seule région où la fonction logistique assure un quasi-équilibre entre des activités pour le compte propre et pour le compte d'autrui (respectivement 52 % et 48 %). Dans toutes les autres régions, la logistique s'exerce largement en majorité en compte propre (63 % des emplois à l'échelle métropolitaine). En effet, 22 400 emplois logistiques se rattachent à la filière, tandis que 24 100 le sont dans le reste de l'économie haut-normande.

Ceci reflète l'importance de l'activité portuaire au sein de la région, en particulier dans la zone d'emploi du Havre, la seule où cette fonction s'exerce majoritairement pour le compte

d'autrui (70 % soit 8 800 emplois). A l'opposé, dans la zone d'emploi du Pays de Bray, la logistique s'effectue presque exclusivement en interne (91 %), tout comme dans celle de la Vallée-de-la-Bresle, très liée à la parfumerie de luxe, qui nécessite la fabrication de nombreux flacons. Cette fabrication de verre creux, particulièrement demandeuse d'ouvriers du tri et de l'emballage, explique ce poids si important de la fonction logistique dans cette zone d'emploi.

La fonction logistique est encore largement intégrée dans certains secteurs de l'économie (10 % de l'emploi total). En dehors de la filière logistique, elle est particulièrement présente dans l'industrie et le commerce de gros (voir encadré).

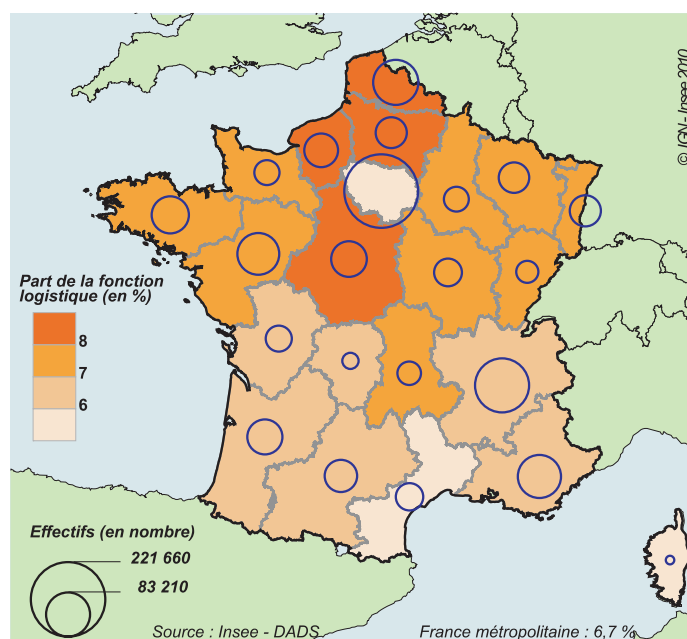
En Haute-Normandie, l'industrie rassemble le quart de ce type d'emplois et le commerce de gros un sur dix. Dans certains secteurs de l'économie, ces emplois représentent même plus de un emploi sur cinq, tels les industries des produits minéraux (en particulier le verre) et le commerce de gros.

Les métiers de la logistique « pure » exercés surtout dans le compte propre

Comme dans une majorité de régions, les métiers logistiques en Haute-Normandie relèvent davantage de la logistique « pure » que des transports, surtout dans le département de l'Eure (64 % des emplois logistiques contre 54 % en Seine-Maritime). En Haute-Normandie comme au niveau national, la logistique des transports s'exerce majoritairement pour le compte d'autrui et la logistique pure essentiellement pour le compte propre. Toutefois, de toutes les régions, la Haute-Normandie est celle où la fonction logistique s'exerce le plus pour compte d'autrui et le moins pour compte propre.

Seule exception dans les métiers liés à la logistique pure, celui de docker s'exerce bien entendu presque exclusivement pour le compte d'autrui (98 % dans la région). De même, parmi les

Effectif et part de la fonction logistique par rapport à l'ensemble des salariés par région en 2007



métiers du transport, celui de conducteur livreur, coursier est le seul à s'exercer majoritairement pour le compte propre (69 %).

Quatre métiers rassemblent la majorité de l'emploi logistique en Haute-Normandie : les conducteurs routiers et grands routiers (21 %), les magasiniers qualifiés (13 %) et les ouvriers qualifiés de la manutention, les conducteurs de chariots élévateurs et les caristes (10 %) puis les ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition non qualifiés (8 %).

Comparativement au reste du territoire, la Haute-Normandie se différencie encore une fois par les métiers liés à l'activité portuaire. Pour trois d'entre-eux, la Haute-Normandie rassemble au moins 30 % des effectifs nationaux du métier concerné : les dockers (39 %), les maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche (38 %) et les capitaines et les matelots timoniers de la navigation fluviale (31 %).

Selon la région concernée, les cadres sont deux à trois fois moins présents dans la fonction logistique que dans le reste de l'économie. La Haute-Normandie n'échappe pas à cette règle où 5 % des effectifs de la fonction logistique sont des cadres (contre 12 % dans les autres métiers). C'est toutefois l'une des cinq régions, hormis l'Île-de-France, où cette proportion est la moins faible □

LE COMMERCE DE GROS DANS LA FILIÈRE LOGISTIQUE ?

Le commerce de gros et des intermédiaires est atypique. En Haute-Normandie, il rassemble 3 750 établissements pour 19 100 emplois. Sur ce total, 26 % des salariés dans l'Eure (et 21 % en Seine-Maritime) occupent un emploi de nature logistique à l'intérieur de leur établissement. Dans quelques secteurs, ce pourcentage atteint ou dépasse les 50 %. Tel est le cas notamment des centrales d'achats alimentaires où les trois quarts des emplois sont de nature logistique. Ainsi, nombre de sociétés assurent elles-mêmes la relation entre le producteur d'un bien et le distributeur final de ce bien. Elles opèrent donc sur les mêmes marchés que les prestataires de service en logistique. Leurs effectifs pourraient être ainsi comptabilisés dans le compte d'autrui et non dans le compte propre.

L'emploi salarié dans la fonction logistique haut-normande en quelques chiffres

46 500 salariés soit 10 % de l'emploi salarié régional
dont 74 % en Seine-Maritime
dont 26 % dans l'Eure

dont 57 % dans la logistique pure
dont 43 % dans les métiers des transports

dont 48 % dans des établissements de la filière
dont 52 % dans des établissements n'appartenant pas à la filière

LA FONCTION LOGISTIQUE PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2007

	Effectifs logistiques	Part des emplois logistiques	
		Haute-Normandie	France métropolitaine
Industrie	11 322	9,0	7,1
pharmacie	1 185	13,5	9,1
industries des produits minéraux	1 602	22,8	11,1
industrie automobile	1 530	11,9	9,3
autres industries	7 005	7,2	6,6
Construction	1 242	3,2	2,6
Commerce	6 419	9,1	8,9
commerce de gros	4 313	22,5	17,9
hors commerce de gros	2 106	4,1	4,3
Transports	21 109	52,9	41,8
transports routiers de marchandises	7 999	77,2	70,5
hors transports routiers de marchandises	13 110	44,4	31,7
Services (hors transports)	6 371	3,3	2,0
Ensemble de l'économie	46 463	9,9	6,7

Source : Insee - DADS

Unités : nombre, %

Note de lecture : en Haute-Normandie, 11 322 salariés de l'industrie relèvent de la fonction logistique soit 9 % de l'emploi salarié industriel.

DÉFINITIONS

Valeur ajoutée : c'est le chiffre d'affaires hors taxe de l'entreprise auquel on ajoute la production stockée, la production immobilisée et dont on soustrait la consommation intermédiaire.

Productivité par salarié : c'est la valeur ajoutée de l'entreprise divisée par le nombre de salariés d'une entreprise.

Taux d'investissement : c'est le rapport entre le montant des investissements réalisés par une entreprise et la valeur ajoutée de cette même entreprise.

Création d'établissement : c'est l'apparition d'un nouvel établissement exploitant, sans prédécesseur.

Taux de création : c'est le rapport entre le nombre de créations d'établissements d'une année N et le stock d'établissements existant au 1er janvier de cette même année N.

Transfert d'établissement : c'est le transfert complet des moyens de production d'un établissement d'un lieu géographique à un autre ; il y a eu une cessation au lieu de départ et une création au lieu d'arrivée.

LES EFFECTIFS SALARIÉS DE LA FONCTION LOGISTIQUE EN HAUTE-NORMANDIE EN 2007

	Effectifs	Répartition par métier		Part du compte propre	
		Haute-Normandie	France métropolitaine	Haute-Normandie	France métropolitaine
Métiers de la logistique pure	26 289	56,6	54,0	70,9	82,1
Magasiniers qualifiés	6 151	13,2	14,8	82,5	85,7
Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	4 732	10,2	9,4	63,1	74,4
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition non qualifiés	3 499	7,5	7,4	85,9	79,1
Manutentionnaires non qualifiés	2 721	5,9	6,5	84,7	83,2
Dockers	2 385	5,1	0,5	1,9	31,2
Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	2 193	4,7	3,6	85,9	88,2
Responsables d'entrepôts et de magasinage	1 069	2,3	2,8	79,1	84,8
Conducteurs d'engins lourd de levage	1 063	2,3	1,9	62,4	85,5
Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	910	2,0	2,8	77,5	88,4
Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	636	1,4	1,6	48,9	66,5
Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels	506	1,1	1,7	93,3	95,9
Conducteurs d'engins lourds de manœuvre	424	0,9	1,1	81,8	89,0
Métiers des transports	20 174	43,4	46,0	26,9	39,6
Conducteurs routiers et grands routiers	9 687	20,8	22,1	22,5	30,6
Conducteurs livreurs, coursiers	3 426	7,4	10,2	69,0	71,2
Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	2 160	4,6	2,4	10,1	21,3
Autres agents et ouvriers qualifiés (sédataires) des services d'exploitation des transports	1 354	2,9	3,7	11,4	35,0
Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	966	2,1	3,0	15,3	32,1
Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	846	1,8	1,9	13,4	37,5
Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	370	0,8	0,6	17,8	23,6
Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	359	0,8	1,3	39,0	34,3
Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale	351	0,8	0,1	10,5	20,8
Matelots de la marine marchande	343	0,7	0,4	1,7	6,2
Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande	201	0,4	0,2	0,0	11,7
Maitres d'équipage de la marine marchande et de la pêche	111	0,2	0,0	0,9	25,0
Fonction logistique	46 463	100,0	100,0	51,8	62,5

Source : Insee - DADS

Unités : nombre, %

Note de lecture : en Haute-Normandie, le métier de conducteurs routiers et grands routiers représente 9 687 salariés, il s'exerce à 22,5 % pour le compte propre.

Avec le soutien et la participation de :



Ont également contribué à la réalisation de cette publication :



Insee Haute-Normandie

Directeur régional : Alain MALMARTEL
8, quai de la Bourse
76037 ROUEN cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
Télécopie : 02 35 15 06 32
Internet : www.insee.fr
Accueil téléphonique : 09 72 72 4000
du lundi au vendredi, de 8h à 17h
(prix d'un appel local)

Insee Haute-Normandie

Directeur de la publication : Alain MALMARTEL
Rédacteur : Jean-Philippe CARITG
Rédactrice en chef : Sandrine ROCHELLE
Cartographie : Jean-Philippe CARITG
Mise en page : Marie-Isabelle LARDET

Logistique Seine-Normandie

Président : Walter SCHOCH
Directeur Général : Hugues VALENTON
Chef de projet filière : Valérie RAI-PUNSOLA

Pépière d'entreprises du Madrillet
50 rue Ettore Bugatti
76800 SAINT-ÉTIENNE DU ROUVRAY
Tél : 02 76 30 50 82
Fax : 02 76 40 80 04
www.logistique-seine-normandie.com

ISSN : 0762-2538
ISBN : 978-2-11-068487-5
© INSEE 2010
Dépot légal : juin 2010
Code SAGE : CAVA8568
Imprimerie IROPA
76 100 Rouen

Prix : 9 €

Coordination : Bruno BLAZEVIC et
Valérie RAI-PUNSOLA